Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 056-215600172-20260708-202672-DE

Département du **MORBIHAN**
COMMUNE DE BIGNAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 8 Juillet deux mille vingt-six, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de BIGNAN dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Mme Chantal BIHOËS, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 23
Date de la convocation du Conseil Municipal : 1er Juillet 2026

Etaient présents : MM. BIHOES Chantal, LE POULICHET Yves-Marie, BEGUIN Christelle, LOHEZIC Mikaël, OFFRET-MARIE Carole, LE CORF Henri, PERRON Eliane, CLEQUIN Yolande, LACOURT Franck, JEHANNO Yves, LE ROUX Sandrine, PEDEN Yves, PICAUD Romain, CASAGRANDE Donovan, PREAUD Jean-Paul, LAUDRIN Joël, FIEYRE Clémence, HYLKEMA Mirjam, JEHANNO David.

Procurations : Mme GABEL Géraldine à Mme LE ROUX Sandrine, Mme DELMAS Eliane à Mme BEGUIN Christelle, Mme RIBAULT Joséphine à Mme OFFRET-MARIE Carole.

Absent : M. BEUVE Eric

Désignation du secrétaire de séance
M. Mikael LOHEZIC est désigné comme secrétaire de séance.

Convention de mise à disposition de la salle des sports auprès d'associations

(la trame de la convention a été donnée à chaque élu)
M. Mikael LOHEZIC, Adjoint, informe le Conseil, que suite à la demande de l'assureur de la collectivité, une convention de mise à disposition de la salle des sports a été établie, en septembre 2025, pour bien définir les conditions d'accès et d'occupation par les associations communales de cet espace, convention annuelle qui est ajustée à chaque association.
Ainsi, il sollicite le Conseil pour autoriser Mme le Maire à reprendre cette convention sachant que le planning de la salle des sports est arrêté.

Le Conseil, compte tenu des éléments présentés et à l'unanimité (sortie de M. JEHANNO David)

APPROUVE la convention telle que présentée ;

AUTORISE Mme le Maire à intervenir à sa signature et tout avenant lié à l'évolution de l'association.

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture le 17 Juillet 2026
(voir ci-dessus référence de télétransmission)

Publié : 17 Juillet 2026
Le maire : Chantal BIHOES

Cachet de la mairie

Pour copie certifiée conforme

Mme le maire, Chantal BIHOES

Le Secrétaire de séance